



Rés'OGM Info est heureux de vous convier

- au Colloque Nourrir l'humanité, un défi à relever ensemble, qui se déroulera à Lyon, le jeudi 19 novembre 2009, à AGRAPOLE – ISARA

En partenariat avec l'ISARA-Lyon et la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes

Avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon (sous réserve)

Colloque destiné aux agriculteurs, étudiants en agriculture, professionnels du milieu agricole, enseignants de l'enseignement agricole, élus, professionnels de la presse agricole.

Colloque gratuit, sur inscription par bulletin uniquement. (Réservation limitée à 250 participants).

Soirée grand public, avec droit d'entrée de 3 euros à régler sur place.

Programme détaillé sur <http://www.resogm.org/spip.php?article132>

Programme et bulletin d'inscription disponible à partir du 11 septembre 2009 sur ce site, version papier à partir du 21 septembre 09

Renseignements et contacts : Association Rés'OGM info

8, quai Maréchal Joffre 69002 LYON

tél : 04 78 42 95 37 Brigitte NARDIN, chargée de mission Colloque :

colloque@resogm.org ou Marie-Aude CORNU, animatrice coordinatrice régionale : resogminfo@free.fr www.resogm.org

à la Conférence GRAND PUBLIC Nourrir l'humanité, une histoire d'alliance avec la nature

avec Marc Dufumier, directeur UFR agriculture comparée et développement agricole, AgroParisTech. suivis d'éclairages interdisciplinaires complémentaires par

Valentin Beauval, agriculteur en Anjou et agronome membre d'AVSF, d'AFDI Pays de Loire et consultant CIRAD,

Yvan Gautronneau, agronome

et Dominique Vallod, directrice du département AGEP, Enseignante-chercheuse, écologue spécialiste de l'agroécologie

le jeudi 19 novembre 2009

à AGRAPOLE / ISARA –LYON (GERLAND) Conférence à 20 h

A partir de 18h30 : stands d'associations (agriculture, environnement, biodiversité, solidarité internationale...), expositions, librairie, buvette, petite restauration...

Agriculture intensive ? agroécologie ? agriculture durable ? agroforesterie ? Quelle forme d'agriculture pourrait-nous nourrir dans les prochaines années et à quels enjeux devra répondre l'agriculteur ? A partir d'un regard croisé entre la science et la pratique culturelle, les conférenciers nous inviteront à revisiter l'agriculture d'aujourd'hui à la lumière de nouvelles connaissances scientifiques et de techniques innovantes effectives. La mise en miroir de ces connaissances et des savoir-faire paysans nous permettra de mieux comprendre les enjeux du monde agricole actuels et la variété de réponses possibles à la question de l'alimentation de l'humanité fondées sur l'alliance entre la nature et l'agriculture, qu'on pourrait appeler La Révolution Doublement Verte.

PAF : 3 € Réservation conseillée au 04 78 42 95 37 ou resogminfo@free.fr

Mobilisation contre les OGM à Bruxelles

<http://fr.euronews.net/2009/10/15/mobilisation-contre-les-ogm-a-bruxelles/>

Des agriculteurs se sont mobilisés pour tenter de faire barrage aux OGM. Avec le soutien de Greenpeace, ils ont organisé un savoureux rassemblement et remis à la Commission une pétition de 180.000 signatures. Parmi eux, un exploitant espagnol dont les cultures de maïs ont été contaminées par des OGM qui se trouvaient à un demi-kilomètre. Inacceptable pour ce représentant de Greenpeace, auquel la Commissaire à la Santé répond qu'elle redoublera de vigilance :

“Nous voulons que les responsables politiques comprennent que, premièrement, les OGM causent chez les cultivateurs de sérieux dommages sociaux, économiques, environnementaux et sanitaires, et que les formes de cultures plus écologiques sont porteuses d'extraordinaires bénéfices”, explique Marco Contiero.

“Si j'ai le moindre doute, à quelque moment que ce soit, sur la fiabilité et l'authenticité de cette opinion scientifique ou si de nouvelles preuves me sont apportées, alors je n'hésiterai pas. Vous pouvez être certains que j'en référerai à l'Autorité européenne de sécurité des aliments pour lui demander un complément d'information, pour avoir des éclaircissements sur sa position. Nous avons fait cela avec le riz”, assure Androulla Vassiliou.

Pour autant, c'est bien la Commission qui pousse à l'introduction de nouveaux OGM depuis la levée du moratoire européen en 2004. Lundi, elle doit d'ailleurs proposer aux Etats membres d'autoriser la commercialisation de plusieurs variétés de graines transgéniques : du maïs, mais aussi du riz de la firme Bayer.

Pour lutter contre la chrysomèle Les maïsiculteurs réclament un accès aux OGM

http://www.pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=37326&menu_id=2&page=1&local=false&pub_id=2

Face à la progression de la chrysomèle, les producteurs de maïs européens demandent une évolution de la réglementation et un accès aux OGM pour «préserver l'avenir des filières maïs en Europe ».

Le piégeage de 300 insectes sur une vingtaine de nouveaux foyers cet été confirme l'installation progressive de l'insecte en Alsace et en Rhône-Alpes. Face à l'avancée de ce fléau, les producteurs européens de maïs (réunis au sein de la CEPM*) montrent du doigt les limites de la lutte mise en place.

La réglementation européenne classe la chrysomèle comme insecte de quarantaine. Ceci implique une lutte obligatoire «lourde de contraintes» pour les maïsiculteurs touchés. La réglementation impose notamment une stratégie d'éradication dans les zones indemnes. «Cette réalité est devenue économiquement intenable pour les maïsiculteurs concernés», estiment les producteurs européens.

Une caisse de solidarité professionnelle, alimentée pour moitié par l'État et pour autre moitié par la profession, a bien été mise en place pour indemniser les maïsiculteurs pénalisés mais un tel mécanisme risque de montrer rapidement ses limites sur le plan financier à mesure que l'insecte s'installera.

Les moyens de lutte insuffisamment disponibles

Les producteurs européens réclament donc l'accès aux mêmes techniques que leurs concurrents, notamment Américains. Aux États-unis, les agriculteurs seraient parvenus à gérer l'insecte grâce à l'utilisation des traitements de semences ; des OGM résistants à la chrysomèle et de la rotation. «Avec sa frilosité extrême vis-à-vis des OGM, l'Europe se prive d'un outil de lutte majeur», estiment-ils.

«Les producteurs de maïs européens ne peuvent accepter de continuer à subir les incohérences d'un politique qui ne leur permet pas de produire des OGM alors même que les citoyens européens en consomment via les importations».

Observée pour la première fois en Serbie en 1992, la chrysomèle du maïs n'a cessé de progresser pour atteindre différents pays d'Europe centrale ainsi que l'Italie et la France. Cet insecte et ses larves, engendrent des dégâts importants dans les quelques années qui suivent son apparition dans les parcelles.

* CEPM : Confédération Européenne de la Production de Maïs

75 communes contre les cultures d'OGM

http://www.ouest-france.fr/ofdernmin_-75-communes-contre-les-cultures-d%E2%80%99OGM_-1101106_actu.Htm

« 21 structures du collectif OGM35 ont envoyé, en début de semaine, un courrier aux 353 mairies d'Ille et Vilaine et aux 27 communes du Pays de Redon (hors de l'Ille-et-Vilaine) pour les inciter à prendre position contre les cultures d'OGM en plein champ et contre les OGM dans les cantines municipales » ont indiqué, cet après midi, Maxime Gigon (Greenpeace) Denis Maghin (CAC21) et Mikael Laurent (Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes).

« A ce jour, 75 communes se sont déjà positionnées en Ille et Vilaine (5 en Pays de Redon hors l'Ille-et-Vilaine) dont 18 sur la seule campagne d'information de l'année dernière » ont-ils ajouté.

En mars 2008, des milliers de personnes avaient manifesté à Rennes pour défendre « le droit de produire et de consommer sans OGM ». « Mais au final, la Loi adoptée en France, en juin 2008 prétend organiser une « coexistence » entre cultures OGM et cultures non OGM, niant le risque évident de voir les filières sans OGM contaminées » déplorent les membres du collectif OGM35.

Le collectif OGM 35 est composé de ADELL, ACEQV, Agrobio 35, Association de vigilance écologique et citoyenne-AVEC, Bretagne vivante-SEPNB, CAC 21, Comité de défense de l'environnement des 4 cantons, Libre Canut, Confédération paysanne d'Ille et Vilaine, Culture Bio, Eau et rivières de Bretagne, Greenpeace groupe local de Rennes, Inter Bio Bretagne-IBB, La Souris Verte, Les Verts d'Ille et Vilaine, Mieux vivre à Torcé-AMVAT, Passiflore, Syndicat des apiculteurs d'Ille et Vilaine-Haute Bretagne, Vitré Tuvalu.

Des "maïs" espagnols demandent l'asile en France

<http://www.europe1.fr/Info/Actualite-Internationale/Europe/Des-mais-espagnols-demandent-l-asile-en-France/%28qid%29/245452>

La démarche de ces militants est symbolique : dénoncer la présence importante d'OGM en Espagne et le risque de contamination.

Une dizaine de maïs humains, des militants de l'organisation Les Amis de la Terre déguisés en épis, se sont retrouvés mardi à Madrid devant l'ambassade de France. Une manifestation pour demander, de façon symbolique, "l'asile agricole" dans l'Hexagone, un pays sans-OGM.

L'Espagne est dans une "situation exceptionnelle en Europe", a expliqué Patrick de Kochko, des Amis de la Terre, invité mercredi d'Europe 1. "Ils sont envahis par les OGM. Environ 20% de leur production de maïs est OGM, ce qui fait que les 80% restant sont contaminés. [Les agriculteurs] sont dans une situation où ils ne peuvent plus produire de maïs bio ou de maïs sans OGM", explique cet agriculteur.

Pourquoi une telle présence de Français aux côtés des Espagnols ? Parce que la contamination "risque de se développer dans les pays environnants", résume Patrick de Kochko, installé lui-même près d'Agen.

"Le gouvernement promeut les OGM ce qui détruit des modèles de production plus durables et qui génèrent plus d'emplois en milieu rural", a par ailleurs estimé David Sánchez, en charge de l'Agriculture dans la branche espagnole des Amis de la Terre.

[HTTP://WWW.INFOGM.ORG/SPIP.PHP?ARTICLE4170](http://www.infogm.org/spip.php?article4170)

DESTRUCTION DES VIGNES OGM A COLMAR : PRISON ET AMENDE REQUISES, DELIBERE LE 27 OCTOBRE

par [Christophe Noisette](#), octobre 2009

Pierre Azelvandre qui, le 7 septembre 2009, avait détruit des porte-greffes transgéniques, a été jugé le mercredi 7 octobre, par le tribunal de Colmar, pour « *destructions de biens destinés à l'utilité publique* » [1]. Son action visait à protester contre les expérimentations en champs menées par l'Inra et provoquer un débat public sur les OGM.

Le procureur de la République a requis une peine de quatre mois de prison avec sursis et une amende de 1000 euros. Lors du procès, ce biologiste anti-OGM a reconnu avoir « *commis des déprédations* ». Il avait d'ailleurs revendiqué son acte le jour même de l'action.

Le délibéré sera rendu le 27 octobre.

Rappelons que le tribunal administratif de Strasbourg avait annulé cet essai, quelques jours auparavant, estimant que son autorisation, délivrée par le ministère de l'Agriculture, était illégale [2]. L'Inra a fait appel de ce jugement.

[1] cf. [Une vigne GM détruite en Alsace](#)

[2] cf. [Essai vignes OGM à Colmar : d'abord détruit, son autorisation est en plus annulée par le tribunal administra](#)

Essai vignes GM à Colmar : d'abord détruit, son autorisation est en> plus annulée par le tribunal administratif

>

> Dans un jugement du 30 septembre, à la demande de France Nature Environnement (FNE), le tribunal administratif de Strasbourg a annulé l'autorisation de l'essai des vignes aux porte-greffes génétiquement modifiés. Depuis 2005, l'Inra menait cette expérimentation à Colmar sur ces vignes résistantes au virus du court-noué. La décision du tribunal intervient quatre ans après le recours de FNE alors que les pieds ont été détruits le 7 septembre dernier (soit 10 jours avant l'audience du tribunal administratif du 17 septembre), par une personne seule, Pierre Azelvandre, qui a coupé les pieds de vignes en signe de protestation contre l'essai (2).

Le tribunal administratif fonde son annulation sur l'incompatibilité de l'autorisation avec la directive européenne 2001/18 qui encadre les OGM. La directive impose des rapports périodiques sur les conséquences environnementales et sanitaires de l'essai qui pourraient apparaître après son achèvement. Or l'autorisation n'exige pas cela de l'Inra, alors même que, selon le tribunal, « le dossier de demande d'autorisation faisait état du développement possible de rejet sur les porte-greffes transgéniques et prévoyait leur élimination durant une période de dix ans suivant la fin de la dissémination ».

>

Pierre Azelvandre sera jugé le 7 octobre pour la destruction des pieds de vignes devant le tribunal correctionnel. L'annulation de la > décision d'autorisation de l'essai devrait jouer, au moins partiellement, en sa faveur.

<http://www.infogm.org/spip.php?article2350>

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON
04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale